

Avec environ 3900 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la **Ville de Bruxelles** est l'un des plus gros employeurs de la Région bruxelloise.

Le **Département de l'Organisation** est en charge de la tutelle exercée par la Ville sur divers organismes publics, du fonctionnement des assemblées communales, des sanctions administratives mais aussi des relations publiques.

La Ville de Bruxelles a souhaité lutter contre les inégalités et discriminations et les préjugés qui peuvent persister. C'est pourquoi le **Service Egalité des chances** coordonne et soutient des actions, informe et sensibilise les citoyens sur ces problématiques. Le Service Egalité des chances a pour objectif d'assurer l'égalité des chances à l'ensemble des citoyens de la ville, sans discrimination de sexe, origine, âge, préférence sexuelle, handicap...

La Ville de Bruxelles est à la recherche d'un **Handicontact (H/F/X)** pour le **Service Egalité des chances**



DIPLÔME REQUIS

- Vous êtes en possession d'un graduat ou bachelier d'assistant social

MISSION

Vous êtes chargé.e de favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap au sein de la Ville de Bruxelles par la création d'un réseau local d'information, d'aide et de soutien aux personnes concernées. Vous travaillez au sein d'une équipe de 5 personnes.

TACHES

- Vous accueillez les personnes en situation de handicap et leurs proches, les informez, conseillez, orientez et accompagnez dans leurs démarches
- Vous constituez une nouvelle base de données des bénéficiaires du service tout en respectant les règles en matière de protection des données personnelles
- Vous tenez à jour les dossiers de suivi des bénéficiaires afin de pouvoir tracer l'historique des demandes
- Vous participez aux rencontres du Conseil Consultatif de la Personne Handicapée
- Vous développez et entretenez des réseaux de relations externes en matière de handicap (associations et acteurs régionaux, fédéraux, internationaux)

PROFIL

- Vous disposez de minimum 5 années d'expérience dans le domaine de l'accueil et accompagnement de personnes en situation de handicap
- Vous connaissez les acteurs en matière de handicap de la Région de Bruxelles-Capitale
- Une expérience en milieu associatif ou communal est un plus

- Vous maîtrisez la suite MS Office
- Vous faites preuve d'une excellente connaissance écrite et orale du néerlandais
- La connaissance de langues étrangères est un plus

OFFRE

- Un contrat à plein temps de durée indéterminée
- Salaire mensuel brut : minimum 2345,23 euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique)
- Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre [outil de calcul de salaire](#) en ligne
- Avantages extra-légaux : chèques repas, gratuité de l'abonnement STIB et une intervention dans les autres frais de transport (transports en commun, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Envoyez-nous votre candidature via jobs.bruxelles.be pour le **11/01/2021** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Centre Administratif
Département Personnel - Service Recrutement
bd Anspach 6 (13e étage)
1000 Bruxelles
02/279.24.20

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi jusqu'à 14h

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.